

M P

Mouvement pour la Liberté de la
Protection Sociale
165 rue de Rennes
75006 PARIS

Le 24 janvier 2014

Monsieur Reichman,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour cet élan de vraie solidarité que vous avez créé, et dont les commentaires sur la page Facebook ou encore sur le forum n'ont fait que renforcer mon envie d'apporter ma pierre à l'édifice.

Voilà maintenant 3 ans que j'ai créé ma société spécialisée dans le développement Web et dans l'accompagnement des TPE / PME dans leur communication numérique. Il s'agit d'une EURL où je suis gérant non salarié, sans employé. Seulement voilà, un rouleau compresseur portant le logo RSI passe indéfiniment derrière tout mon travail, et non content de me demander des sommes astronomiques, m'impose des pénalités sans nom.

Dernièrement, un échelonnement d'une partie de mes cotisations 2013 a été acceptée, puis refusée après coup car je refusais de compléter le formulaire de prélèvement automatique... Et hop, 130 euros de pénalités supplémentaires. Ce n'est pas grave, ma femme et moi ne mangerons pas pendant quelques jours.

Comment garder la motivation pour entreprendre et travailler alors même que nous ne sommes pas les bénéficiaires tous nos efforts ?!

Je souhaite adhérer au MLPS et en finir avec le RSI.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement,

M P